



FRANCE

Les sénateurs poursuivront leurs auditions à la rentrée

Le Sénat a entendu hier le délégué général de La République en marche, Christophe Castaner.

C'est le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur qui a parfaitement résumé, hier, le sentiment général régnant dans l'affaire Benalla. « Après toutes les auditions, nous nous rendons compte qu'il y a une sorte de renvoi de balle tout à fait remarquable. (...) On est dans une configuration où personne ne juge utile de saisir la justice de faits qui sont quand même inacceptables et d'une très grande gravité. » Face à lui, Christophe Castaner. Le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, mais aussi délégué général de La République en marche, était auditionné hier par la commission d'enquête formée par le Sénat à la suite des événements impliquant Alexandre Benalla et Vincent Crase, l'un de ses proches et salarié du mouvement fondé par Emmanuel Macron. « Je considère que nous ne sommes pas dans une affaire d'État », a-t-il insisté.

Au cours de cette audition de plus d'une heure et demie, Christophe Castaner est revenu sur la chronologie des faits, assurant avoir pris connaissance des agissements dès le 2 mai au soir, avant de sanctionner Vincent Crase : quinze jours de suspension avec maintien de salaire. Mais depuis mi-juillet

et la révélation de l'affaire dans *Le Monde*, ce salarié d'En marche est visé par une procédure de licenciement.

Avec cette audition, précédée lundi de cinq autres, les sénateurs ont poursuivi leur travail de fond, avec des questions précises, et leur volonté de jouer leur rôle de contre-pouvoir. « La maladie du pouvoir dans tous les temps et sur tous les continents, ça a toujours été l'abus de pouvoir. C'est pour ça qu'on a inventé les constitutions », a ainsi relevé hier le président de la commission des lois, Philippe Bas. Comme ils l'avaient annoncé, ils poursuivront leurs auditions à la rentrée. Dès le début des auditions, les membres du Palais du Luxembourg ont en effet tenu à faire savoir qu'il était hors de question pour eux de former une commission d'enquête « express » et que leurs travaux s'étendraient sur six mois. Une méthode radicalement différente de celle choisie par l'Assemblée nationale, où la commission d'enquête s'apprête à clore son travail cette semaine dans la confusion, les députés de toute l'opposition ayant suspendu la semaine dernière leur participation.

Loup Besmond de Senneville

« La maladie du pouvoir dans tous les temps et sur tous les continents, ça a toujours été l'abus de pouvoir. C'est pour ça qu'on a inventé les constitutions. »